

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le douze juillet deux mille douze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 04/07/2012

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre MORLON, Jean-Luc HADJADJ (en remplacement de Paul DUCHEZ), Sylvie ALAMARGOT (en remplacement de Alain FAUCHER), Gérard BARRAUD, Jean-Claude BASSET, Gérard BEAUBIER, Daniel CADET, Catherine CELESTIN, Arlette DEMAR, Dominique DUNAUD, François ENGELIBERT (en remplacement de Hubert LEHMANN), Valérie GIROIR, Isabelle LEON (en remplacement de Edith LERENARD), Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF (en remplacement de Patrick DESCHARLES), Laurence SAGE (en remplacement de Henri PALA), Philippe STEYAERT, Sabine VINCENT, Odette WENCLICK (en remplacement de Catherine GAUTHIER).

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Dominique GILLES, Nadine MAGY, Emmanuel POISSON, Monique REIX-BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2012-096 : SEHV – SERVICE « DI@LEGE INTERNET »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'Arrêté Préfectoral 2010-1679 du 6 août 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président expose que le SEHV a acquis l'accès au service « Di@lege Internet » d'EDF pour l'ensemble des collectivités de la Haute-Vienne. Cette décision a pour objectif de permettre à SEHV d'accéder à un certain nombre d'informations numériques sur les consommations d'électricité de ses membres et, par la même occasion, de leur donner un accès gratuit à ce service.

Monsieur le Président précise qu'il est nécessaire que notre collectivité donne mandat au SEHV.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 28 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Autorise Monsieur le Président à donner mandat au SEHV pour utiliser les données du service « Di@lege Internet »

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 13 juillet 2012

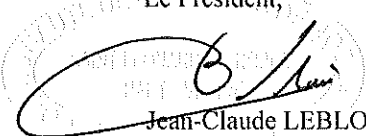
Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,

Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : SEHV - SERVICE "DI@LEGE";

Date de transmission de l'acte : 13/07/2012

Date de réception de l'accusé de
réception : 13/07/2012

Numéro de l'acte : 2012-096 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20120713-2012-096-DE

Date de décision : 13/07/2012

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.4. Delegation de fonctions